

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CRUSSOL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 28 MARS 2024

Le 28 mars deux mil vingt-quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la communauté de communes « Rhône Crussol » s'est réuni en session ordinaire à Guilhaud-Granges, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques DUBAY.

Date de convocation : Jeudi 14 mars 2024

Etaient présents :

Mme GAUCHER, M. CLOUE, M. COQUELET, Mme COSTEROUSSE, M. GOUNON, Mme MALLET, M. PONSICH, Mme RENAUD, Mme RIFFARD, M. DUBAY, Mme FORT-BRISQUET, M. GERLAND, M. GUIGAL, M. LE GALL, Mme QUENTIN-NODIN, Mme VOSSEY-MATHON, M. AVOUAC, M. LAFAGE (à partir de la délibération n°2024-022), Mme ROSSI (à partir de la délibération n°2024-038), Mme PEYRARD, M. MONTIEL, M. COULMONT, M. POMMARET, M. MIZZI, Mme MORFIN, Mme SIMON (à partir de la délibération n°2024-019), M. DIETRICH (jusqu'à la délibération n°2024-051), M. RIAILLON, M. DUPIN, Mme GOUMAT, M. DEVOCHELLE.

Etaient absents excusés :

Mme CHEBBI, M. DARNAUD, M. RANC, Mme SALLIER, M. CHAUVEAU, Mme METTRA, Mme SICOIT, M. PONTAL, M. LAFAGE (jusqu'à la délibération n°2024-021), Mme ROSSI (jusqu'à la délibération n°2024-037), Mme SORBE, Mme LEJUEZ, Mme SIMON (jusqu'à délibération n°2024-018), M. DIETRICH (à partir de la délibération n°2024-052).

Madame Ilhem CHEBBI, étant absente excusée a donné pouvoir à Madame Josette MALLET.
Monsieur Mathieu DARNAUD, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Sylvie GAUCHER.

Monsieur Kévin RANC, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Isabelle RENAUD.
Madame Brigitte SALLIER, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Bernard GOUNON.

Madame Virginie SORBE, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Hervé COULMONT.

Madame Gaëlle LEJUEZ, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Patrice POMMARET.

Monsieur Gérard CHAUVEAU, Madame Mireille METTRA, Madame Julie SICOIT, Monsieur Alain PONTAL, Monsieur Stéphane LAFAGE (jusqu'à la délibération n°2024-021), Madame Bénédicte ROSSI (jusqu'à la délibération n°2024-037), Madame Anne SIMON (jusqu'à délibération n°2024-018), Monsieur David. DIETRICH (à partir de la délibération n°2024-052), membres titulaires absents excusés n'ont pas été remplacés.

Madame Geneviève PEYRARD a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 FEVRIER 2024
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE / PERSONNEL <i>Rapporteur : Madame Sylvie GAUCHER - Vice-Présidente déléguée à l'administration générale, la famille et la parentalité</i>		
2024-018	Rapport annuel sur l'égalité hommes-femmes	Unanimité
	Depuis 2015, obligation pour les collectivités de plus de 20 000 habitants d'établir un rapport sur l'égalité hommes-femmes à présenter au conseil avant le vote du budget.	
2024-019	Tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2024 – Recours à l'emploi de contractuels, stagiaires et apprentis – Ratio avancements de grade	Unanimité
	Chaque année au moment du vote du budget : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du tableau des effectifs ▪ État des besoins d'emplois saisonniers, stagiaires et apprentis ▪ Quota des promotion (à 100 % sous réserve de l'appréciation de la valeur professionnelle et des nécessités de service) 	
2024-020	Droit à la formation des élus	Unanimité
	Présentation du bilan des actions au moment du vote des comptes financiers uniques. Pas de formation pour l'année 2023.	
2024-021	Etat récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus siégeant au conseil communautaire	Unanimité
	Obligation pour les communes et les EPCI d'établir un état récapitulatif des indemnités des élus portant sur l'année précédant celle pour lequel le budget est voté, soit 2023.	

FINANCES <i>Rapporteur : Monsieur Jacques DUBAY - Président</i>					
2024-022	Compte Financier Unique 2023 du budget principal				Unanimité
	Fonctionnement		Investissement		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
	23 035 401 €	27 577 360 €	5 857 444 €	4 905 652 €	
2024-023	Compte Financier Unique 2023 du budget assainissement en affermage				Unanimité
	Fonctionnement		Investissement		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
	909 110 €	3 330 297 €	880 535 €	919 853 €	

2024-024	Compte Financier Unique 2023 du budget assainissement STEP				Unanimité
	Fonctionnement		Investissement		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
	240 281 €	1 169 334 €	119 744 €	172 970 €	
2024-025	Compte Financier Unique 2023 du budget ZA La Chalaye				Unanimité
	Fonctionnement		Investissement		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
	116 310 €	114 934 €	216 689 €	105 305 €	
2024-026	Compte Financier Unique 2023 du budget ZA Les Friches				Unanimité
	Fonctionnement		Investissement		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
	160 081 €	131 781 €	81 270 €	239 956 €	
2024-027	Compte Financier Unique du budget ZA Les Croisières				Unanimité
	Fonctionnement		Investissement		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
	638 305 €	638 305 €	804 551 €	166 246 €	
2024-028	Compte Financier Unique 2023 - Affectation des résultats - Budget principal				Unanimité
	1068 Recette d'investissement	002 Excédent de fonctionnement reporté (recette)	001 Solde d'exécution investissement reporté (recette)		
	1 391 745 €	3 150 214 €	951 792 €		
2024-029	Compte Financier Unique 2023 - Affectation des résultats - Budget assainissement en affermage				Unanimité
	1068 Recette d'investissement	002 Excédent de fonctionnement reporté (recette)	001 Solde d'exécution investissement reporté (recette)		
	0 €	2 421 187 €	39 318 €		

2024-030	Compte Financier Unique 2023 – Affectation des résultats - Budget assainissement STEP		Unanimité	
	1068 Recette d'investissement	002 Excédent de fonctionnement reporté (recette)		001 Solde d'exécution investissement reporté (recette)
	0 €	929 054 €		53 226 €
2024-031	Compte Financier Unique 2023 – Affectation des résultats - Budget ZA La Chalaye		Unanimité	
	002 Résultat de fonctionnement reporté	001 Solde d'exécution investissement reporté		
	1 376 € (dépende)	111 385 € (dépende)		
2024-032	Compte Financier Unique 2023 – Affectation des résultats - Budget ZA Les Friches		Unanimité	
	002 Résultat de fonctionnement reporté	001 Solde d'exécution investissement reporté		
	28 300 € (dépende)	158 686 € (recette)		
2024-033	Compte Financier Unique 2023 – Affectation des résultats - Budget ZA Les Croisières		Unanimité	
	002 Résultat de fonctionnement reporté	001 Solde d'exécution investissement reporté		
	/	638 305 € (dépende)		
2024-034	Etat des cessions et acquisitions 2023		Unanimité	
	Chaque année au moment du vote du compte financier unique, l'état des acquisitions et des cessions foncières doit être présenté. Dans la plupart des cas, ces transactions ont déjà fait l'objet d'une délibération spécifique.			
2024-035	CFE, taxes foncières et TH 2024		Unanimité	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CFE : 29,67 % ▪ TFB : 0,513 % ▪ TFNB : 9,27 % ▪ TH : 10,12 % 			
2024-036	TEOM 2024		Unanimité	
	Taux unique de TEOM sur l'ensemble du territoire de Rhône Crussol : 11,01 %			
2024-037	Taxe GEMAPI 2024		Unanimité	
	Produit attendu fixé à 200 000 €. Les services fiscaux calculeront le taux applicable à chaque taxe.			

2024-038	Budget principal 2024	Unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Section de fonctionnement : 28 836 714,04 € ▪ Section d'investissement : 12 029 519,54 € équilibrées en dépenses et en recettes	
2024-039	Budget assainissement en affermage 2024	Unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Section de fonctionnement : 3 972 287,14 € ▪ Section d'investissement : 3 441 605,15 € équilibrées en dépenses et en recettes	
2024-040	Budget assainissement STEP 2024	Unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Section de fonctionnement : 1 299 153,55 € ▪ Section d'investissement : 1 140 379,21 € équilibrées en dépenses et en recettes	
2024-041	Budget ZA La Chalaye 2024	Unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Section de fonctionnement : 489 100,50 € ▪ Section d'investissement : 456 384,64 € équilibrées en dépenses et en recettes	
2024-042	Budget ZA Les Fiches 2024	Unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Section de fonctionnement : 152 750,00 € ▪ Section d'investissement : 218 685,82 € équilibrées en dépenses et en recettes	
2024-043	Budget ZA Les Croisières 2024	Unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Section de fonctionnement : 877 904,63 € ▪ Section d'investissement : 1 516 109,26 € équilibrées en dépenses et en recettes	
2024-044	EPIC Office de Tourisme - Validation du budget 2024 et versement de la subvention annuelle	Unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Section de fonctionnement : 478 641,93 € ▪ Section d'investissement : 42 288,50 € équilibrées en dépenses et en recettes Subvention 2024 : 300 000 €	
2024-045	Fonds de concours versé à la commune de Charmes-sur-Rhône pour travaux de voirie route des Ménafauries	Unanimité
	Versement d'un fonds de concours de 165 000 € HT à la commune de Charmes sur Rhône pour la réalisation des travaux de voirie pour l'enfouissement des réseaux secs route des Ménafauries.	

SPORT

Rapporteur : Monsieur Frédéric GERLAND - Membre du Bureau Communautaire en charge de la gestion des équipements sportifs communautaires

2024-046	Subvention Les Boucles Drôme Ardèche	Unanimité
	Subvention de 20 000 € aux organisateurs de la course cycliste « Les Boucles Drôme Ardèche »	

CULTURE / PATRIMOINE		
<i>Rapporteur : Madame Anne SIMON - Vice-Présidente déléguée à la culture, au patrimoine et aux espaces naturels sensibles</i>		
2024-047	Subventions Les Musicales de Soyons et Les Concerts de Poche	Unanimité
	Subventions de : <ul style="list-style-type: none"> • 13 000 € pour les Musicales de Soyons en ballade • 5 000 € pour les Concerts de Poche 	

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER		
<i>Rapporteur : Monsieur Thierry AVOUAC - Vice-Président délégué au développement économique et à l'emploi</i>		
2024-048	Zone d'activité Les Croisières Nord - Lieudit « Grand Page » à Guilherand-Granges - Acquisition foncière parcelle AY n°292	Unanimité
	Acquisition de la parcelle AY n°292 de 76 m ² au prix de 5 000 € dans le cadre du projet de création de la ZA Croisières Nord à Guilherand-Granges	
2024-049	Zone d'activité Les Croisières Nord - Lieudit « Grand Page » à Guilherand-Granges - Acquisition foncière parcelle AY n°236	Unanimité
	Acquisition de la parcelle AY n°236 de 6 884 m ² au prix de 22,30 €/m ² dans le cadre du projet de création de la ZA Croisières Nord à Guilherand-Granges	

URBANISME		
<i>Rapporteur : Monsieur Michel MIZZI - Vice-Président délégué à l'urbanisme et au PLUI</i>		
2024-050	Institution du Droit de Préemption Urbain sur la commune de Châteaubourg	Unanimité
	Application du Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones U et des zones d'urbanisation future AU du PLU de la Commune de Châteaubourg.	

HABITAT / LOGEMENT		
<i>Rapporteur : Madame Laëtizia GOUMAT - Vice-Présidente déléguée à l'habitat et la rénovation énergétique</i>		
2024-051	Approbation de l'avenant à la convention OPAH et du règlement d'aide modifié	Unanimité
	Avenant à la convention OPAH approuvé lors du conseil communautaire du 28 septembre 2023 et validation du nouveau règlement d'aides pour adapter les subventions de Rhône Crussol aux nouveautés de l'ANAH.	

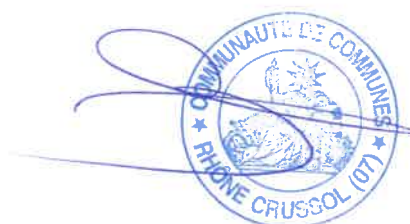
GESTION DURABLE DES DECHETS		
<i>Rapporteur : Madame Bénédicte ROSSI - Vice-Présidente déléguée à la gestion durable des déchets</i>		
2024-052	Signature du contrat avec ECODDS pour la collecte en déchetterie des Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	Unanimité
	Contrat avec ECODDS du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027, pour la collecte en déchetterie de Déchets Diffus Spécifiques (DDS).	
2024-053	Signature du contrat avec ECODDS pour la collecte en déchetterie des outils du peintre	Unanimité
	Contrat avec ECODDS du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027, pour la collecte en déchetterie des outils du peintre.	

ENVIRONNEMENT		
<i>Rapporteur : Monsieur Denis DUPIN - Vice-Président délégué à l'environnement et aux ressources naturelles</i>		
2024-054	Convention avec le Syndicat Mixte Bassin Versant du Doux pour la mise à disposition d'un stagiaire	Unanimité
	Signature d'une convention avec le Syndicat Mixte Bassin Versant du Doux pour la mise à disposition d'un stagiaire, pour une durée de 5 mois à compter du 1 ^{er} avril 2024.	
2024-055	Convention avec la Société VOLTALIS pour le développement de capacités de pilotage de la consommation électrique au profit de la transition écologique	Unanimité
	Signature d'une convention de partenariat avec la Société VOLTALIS pour le développement de capacités de pilotage de la consommation électrique au profit de la transition écologique sur le territoire de Rhône Crussol, pour une durée de 3 ans.	

DECISIONS DU PRESIDENT
Aucune observation

Fin de la réunion à 19h50

Le Secrétaire de séance,
Geneviève PEYRARD

Le Président,
Jacques DUBAY

Affiché le : 04/04/2024